

ROUTE DE VANDOEUVRES

TRONÇON : CHEMIN DE LA GRADELLE / ROUTE MARTIN-BODMER RÉFECTION DU REVÊTEMENT ROUTIER ET NOUVEAU REVÊTEMENT PHONOABSORBANT

DU 13 AU 17 JUILLET, DU 24 AU 28 AOÛT ET DU 31 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2018

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil procède à la réfection du revêtement routier et à la pose d'un nouveau revêtement phonoabsorbant sur la route de Vandoeuvres, sur le tronçon situé entre le chemin de la Grabelle et la route Martin-Bodmer (commune de Cologny). Les travaux se dérouleront en 3 étapes d'une durée de 4 jours chacune.

Il n'y aura pas de fermeture de la route de Vandoeuvres durant ces travaux. Toutefois, sur le tronçon routier concerné par chacune des étapes (voir infographie au verso), **la circulation sera assurée en alternance sur une seule voie de circulation** et sera régulée par des ouvriers de chantier au moyen de palettes en fonction du flux des véhicules. **Entre chaque étape, la circulation sera totalement rétablie.**

Les lignes de bus 33 et A des tpg seront maintenues. Toutefois, les arrêts "Le-Fort" et "Croisée de Cologny" seront déplacés ponctuellement selon l'avancée des travaux.

Les cheminements piétonniers et cyclistes seront maintenus moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

L'accès aux propriétés privées est garanti pendant toute la durée des travaux. Néanmoins, lors de la pose du revêtement phonoabsorbant, les riverains ne pourront momentanément pas accéder à leur propriété avec leur véhicule. L'entreprise de génie civil en charge des travaux se coordonnera au besoin sur place directement avec les riverains concernés.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Etape 1 : du 13 au 17 juillet 2018 – Etape 2 : du 24 au 28 août 2018 – Etape 3 : du 31 août au 4 septembre 2018

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

Les efforts engagés par le canton de Genève pour le maintien d'un réseau routier de qualité et pour la lutte contre le bruit routier se poursuivent activement. Le revêtement phonoabsorbant de dernière génération posé sur la route de Vandoeuvres est particulièrement efficace contre le bruit et contribue ainsi à améliorer la qualité de vie des riverains.

RENSEIGNEMENTS

UNITÉ COMMUNICATION DES TRANSPORTS
DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/getransports



www.twitter.com/GE_transports

ROUTE DE VANDOEUVRES**TRONÇON : CHEMIN DE LA GRADELLE / ROUTE MARTIN-BODMER****RÉFECTION DU REVÊTEMENT ROUTIER ET NOUVEAU REVÊTEMENT PHONOABSORBANT****DÈS LE 13 JUILLET 2018 – DURÉE 3 SEMAINES**

Source SITG

Légende :**Etape 1**

Tronçon : chemin de la Gradelle / chemin Le-Fort

Début : vendredi 13 juillet 2018 à 9h

Fin : mardi 17 juillet 2018 à 5h

Etape 2

Tronçon : chemin Le-Fort / chemin des Fourches

Début : vendredi 24 août 2018 à 9h

Fin : mardi 28 août 2018 à 5h

Etape 3

Tronçon : chemin des Fourches / route Martin-Bodmer

Début : vendredi 31 août 2018 à 9h

Fin : mardi 4 septembre 2018 à 5h

INFO MOBILITÉ: POUR MIEUX VOUS DÉPLACER PENDANT LES CHANTIERS !**ABONNEZ-VOUS:**newsletter: avisdetravaux.ge.chtwitter: [@ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)